

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

BOUSSAC (LA)

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 4 octobre 2024

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

Type Code Nom
Prélèvement 03500171067
Installation TTP 000047 STATION DE LANDAL
Point de surveillance P 0000000070T2 STATION DE LANDAL
Localisation exacte STATION LABO ROBINET EAU TRAITEE

Prélevé le : mercredi 18 septembre 2024 à 10h50

par : STÉPHANE FLOHIC

Type visite : AU

Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
DE L'ARS

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	16,1 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unité pH			6,50	9,00

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : TOXT (Code SISE : 00177096)

Dossier : 24.4085.1

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Anatoxines A totales	Non détecté µg/L				
Cylindrospermopsines totales	<0,10 µg/L				
Microcystine-LR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-RR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-YR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Saxitoxines totales	<2,0 µg/L				
Somme des microcystines analysées (calcul)	<SEUIL µg/L		1,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00171067)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les analyses réalisées sur l'eau traitée ne mettent pas en évidence de traces de toxines algales.